Réf. Farde e-Assemblées : 2486165

N° OJ : 85

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/10/2022

Objet : Culture.- Asbl "Cercle Polytechnique de l'ULB".- Subsides : 500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Cercle Polytechnique de l'ULB";

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2022;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 500,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2022 à l'attention de l'asbl "Cercle Polytechnique de l'ULB" et réparti comme suit:

- 250,00 EUR à pour la revue de l'Ecole Polytechnique de Bruxelles;
- 250,00 EUR à l'asbl Cercle Polytechnique de l'ULB pour l'organisation du Festival belge de la chanson estudiantine.

Annexes :